



INTER-ACTION

VOL III, no 2 - 15 mars 1974

U R G E N T

La reconnaissance syndicale reste une bataille entière. Le Syndicat des Professeurs du CEGEP du Vieux-Montréal (d'autres aussi à la FNEQ) mène, depuis le décret, une bataille acharnée sur ce point important des dernières négociations (injonction, négociations locales, etc...).

La direction du Collège du Vieux-Montréal a l'intention de faire adopter les règlements 1 et 2 que vous trouvez ci-joints relativement au C.A. et à la Commission pédagogique. Le Syndicat des Professeurs du Vieux-Montréal a élaboré un document d'analyse de ce projet de règlement. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

A sa réunion du 17 janvier dernier, le Conseil d'Administration du Vieux-Montréal n'a pas adopté ces règlements. La répartition du vote a été la suivante: 6 pour, 3 contre, 3 abstentions. Toutefois, ils pourraient être représentés bientôt au C.A.

Le Syndicat des professeurs du CEGEP du Vieux-Montréal apprécierait au plus haut point que les syndicats locaux envoient un télégramme de protestation au Ministère de l'Éducation, avec copie au Conseil d'Administration au Collège du Vieux-Montréal et au SPCVM.

L'adresse du Vieux-Montréal:

Claude Desjardins,
Président du Conseil d'Administration,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal.

Deux journées pédagogiques se tiennent mardi et mercredi au Vieux-Montréal. Les télégrammes tomberaient à point. C'est un geste de solidarité important.